Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

FF 2019
www.droitfederal.admin.ch
La version électronique
signée fait foi

Approbation des plans de construction dans le domaine de l'asile concernant la commune de Boudry (NE); transformations mineures du centre fédéral pour requérants d'asile Perreux-Boudry

du 15 août 2019

Se fondant sur la demande du 29 mai 2019 du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), le Département fédéral de justice et police (DFJP) a approuvé, en procédure simplifiée et sous certaines charges, les transformations mineures du centre fédéral pour requérants d'asile Perreux-Boudry.

Notification

La décision a directement été notifiée aux participants à la procédure. Durant la période de recours, elle peut être consultée sur internet, dans la langue de la procédure, à l'adresse www.dfjp.admin.ch > Actualité > Informations; il est possble d'en obtenir une copie auprès du Secrétariat général DFJP, Palais fédéral ouest, 3003 Berne.

Voies de droit

La décision du DFJP peut faire l'objet d'un recours écrit et dûment motivé devant le Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall (art. 95*l* LAsi[1]).

27 août 2019 Département fédéral de justice et police

1 Loi sur l'asile du 26 juin 1998 (RS **142.31**)